

Rui DIAS

Commissaire aux comptes
Expert Comptable

COLLECTIF POUR LES LOISIRS, L'EDUCATION ET L'ANIMATION

Association

5A, Rue Pasteur – 57350 STIRING WENDEL

Inscrite au registre des Associations du tribunal d'instance de SAINT AVOLD
Sous la référence Volume 44 – Folio n° 3061

SIREN 498 723 568 - NAF (APE) : 9499Z

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2023



COLLECTIF POUR LES LOISIRS, L'EDUCATION ET L'ANIMATION
Association

5A, Rue Pasteur – 57350 STIRING WENDEL
Inscrite au registre des Associations du tribunal d'instance de SAINT AVOLD
Sous la référence Volume 44 – Folio n° 3061
SIREN 498 723 568 - NAF (APE) : 9499Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de l'association Collectif pour les Loisirs, l'éducation et l'Animation (CLÉA)

I. OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association CLÉA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le contenu de l'annexe et notamment sur le paragraphe « Informations complémentaires » concernant :

- Les engagements en matière de retraites ;
- Les contributions en nature.

IV. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, à savoir :

- La périodicité des subventions ;
- La participation des usagers ;
- La distinction entre les charges et les immobilisations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES EN ASSEMBLEE GENERALE

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.



VI. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VII. RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Metz, le 24 juin 2024
Le commissaire aux comptes
Rui DIAS

Rui DIAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
11, rue de Sarre
57070 METZ

Rui DIAS

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
11, rue de Sarre
57070 METZ

BILAN ACTIF

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	35 741	22 200	13 541	14 621
Immobilisations corporelles en cours				
Autres	63 646	44 377	19 269	21 906
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL I	99 388	66 578	32 810	36 528
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	42 696		42 696	32 586
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	390 133		390 133	315 126
Charges constatées d'avance				648
TOTAL II	432 829		432 829	348 360
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	532 217	66 578	465 639	384 888

BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	54 000	54 000
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	154 485	165 099
Excédent ou déficit de l'exercice	11 405	(10 614)
Situation nette (sous total)	219 890	208 485
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	7 728	9 429
Provisions réglementées		
TOTAL I	227 618	217 915
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL I bis		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	41 401	24 716
TOTAL III	41 401	24 716
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 234	14 227
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	30 564	32 223
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 240	11 513
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	139 582	84 294
TOTAL IV	196 620	142 257
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)	465 639	384 888

COMPTES DE RESULTAT EN LISTE

Rui DIAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
11, rue de Sarre

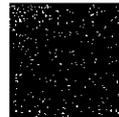
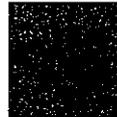
	Exercice N	57070 METZ Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	3 586	3 075
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	331 209	296 833
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	317 261	292 074
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats	2 983	1 402
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 004	3 277
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	1	0
TOTAL I	656 044	596 661
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	274 081	258 812
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	4 091	3 441
Salaires et traitements	265 767	264 791
Charges sociales	72 082	66 171
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	13 505	13 751
Dotations aux provisions	16 685	4 094
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	128	458
TOTAL II	646 340	611 519
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	9704	(14858)
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		1 448
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III		1 448
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
2 RESULTAT FINANCIER (III - IV)		1448

Rui DIAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
de Sarre

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	57070 METZ Exercice N-1
3 RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-III) (I-IV)	9 704	(13 910)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 701	2 796
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	1 701	2 796
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI		
4 RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	1 704	2 796
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	657 745	600 905
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	646 340	611 519
EXCEDENT OU DEFICIT	111 405	(10 614)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	55 960	55 960
Bénévolat	29 000	29 000
TOTAL	84 960	84 960
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	(55 960)	(55 960)
Prestations en nature		
Personnel bénévole	(29 000)	(29 000)
TOTAL	(84 960)	(84 960)

Annexe



INTRODUCTION

L'objet de l'Association est de proposer et promouvoir des activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs, en direction des enfants, adolescents et adultes.

Différentes actions permettant la mise en œuvre de cet objet, et favorisant la mixité sociale, seront menées.

Le collectif pour les loisirs, l'éducation et l'animation organisera des accueils et séjours collectifs, avec ou sans hébergement, des temps d'animation et de formation, des manifestations, ainsi que toutes autres actions spécifiques permettant de renforcer l'objet de l'Association.

Ainsi, cette association d'animation socioculturelle, ne poursuivant pas de but lucratif, s'inscrit dans le champ de l'éducation populaire et de la jeunesse.

L'exercice clôturé au 31/12/2023 présente un montant total du bilan de 465 639 € et dégage un résultat de 11 405 €

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessairement pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances et dettes :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1) Engagement en matière de retraites :

L'engagement retraite a fait l'objet d'une provision constatée dans les comptes de l'exercice. Le montant de l'engagement s'élève à 41 401 €

Il a été calculé par référence à la convention collective de l'association dans l'hypothèse générale d'un départ à la retraite volontaire à l'âge à 62 ans.

2) Avantages en nature :

Les locaux dans lesquels l'Association exerce son activité, ont été mis gracieusement à sa disposition par la ville de Stiring Wendel la valorisation est de 55 960 €.

La valorisation du bénévolat sur la base d'un SMIC chargé est de 29 000 €.

Immobilisations

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Rui DIAS

CLEA

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	31 287		7 682
Installations générales, agencements et divers	25 818		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	33 420		2 106
Emballages récupérables et divers	8 343		
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	98 868		9 788
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :			
TOTAL GÉNÉRAL	98 868		9 788

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels		3 228	35 741	
Inst. générales, agencements et divers			25 818	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		6 040	29 486	
Emballages récupérables et divers			8 343	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		9 268	99 388	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :				
TOTAL GÉNÉRAL		9 268	99 388	

Amortissements

CLEA

Rui DIAS
 Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale de Metz
 11, rue de Sarre
 09700 METZ au 31/12/23
 Période du 09/10/23

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	16 666	8 762	3 228	22 200
Inst. générales, agencements et divers	5 967	2 582		8 548
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	31 365	2 162	6 040	27 486
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	53 998	13 505	9 268	58 235
TOTAL GÉNÉRAL	53 998	13 505	9 268	58 235

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	8 762		
Installations générales, agencements et divers	2 582		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 162		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	13 505		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	13 505		

Charges à Payer

CLEA

Rui DIAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
Période du 01/01/23 au 31/12/23
11, Rue de Sarre
57000 METZ

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 234
Dettes fiscales et sociales	30 564
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	6 240
TOTAL	57 038

Produits à Recevoir

CLEA

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Rui DIAS

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
11, rue de Sarre
57070 METZ

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	33 399
TOTAL	33 399

Charges et Produits Constatés d'Avance

CLEA

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Rui DIAS

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
11, rue de Sarre
57070 METZ

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		139 582
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL		139 582

État des Échéances des Créances et Dettes

CLEA

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Rui DIAS

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
11, rue de Sarre
57070 METZ

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	33 399	33 399	
TOTAL de l'actif circulant :	33 399	33 399	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	33 399	33 399	
----------------------	---------------	---------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	20 234	20 234		
Personnel et comptes rattachés	9 062	9 062		
Sécurité sociale et autres organismes	21 085	21 085		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	417	417		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	6 240	6 240		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	139 582	139 582		

TOTAL GÉNÉRAL	196 620	196 620	
----------------------	----------------	----------------	--